



[Inscription sur le registre des personnes vulnérables](#)

Le CCAS est un établissement public administratif communal. Il est géré par un conseil d'administration, présidé de plein droit par le maire de la commune et constitué paritairement d'élus locaux désignés par le conseil municipal et de personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale et nommées par le maire. Le conseil détermine les orientations et les priorités de la politique sociale locale.

Le CCAS met en œuvre une action générale de prévention et de développement social de la commune :

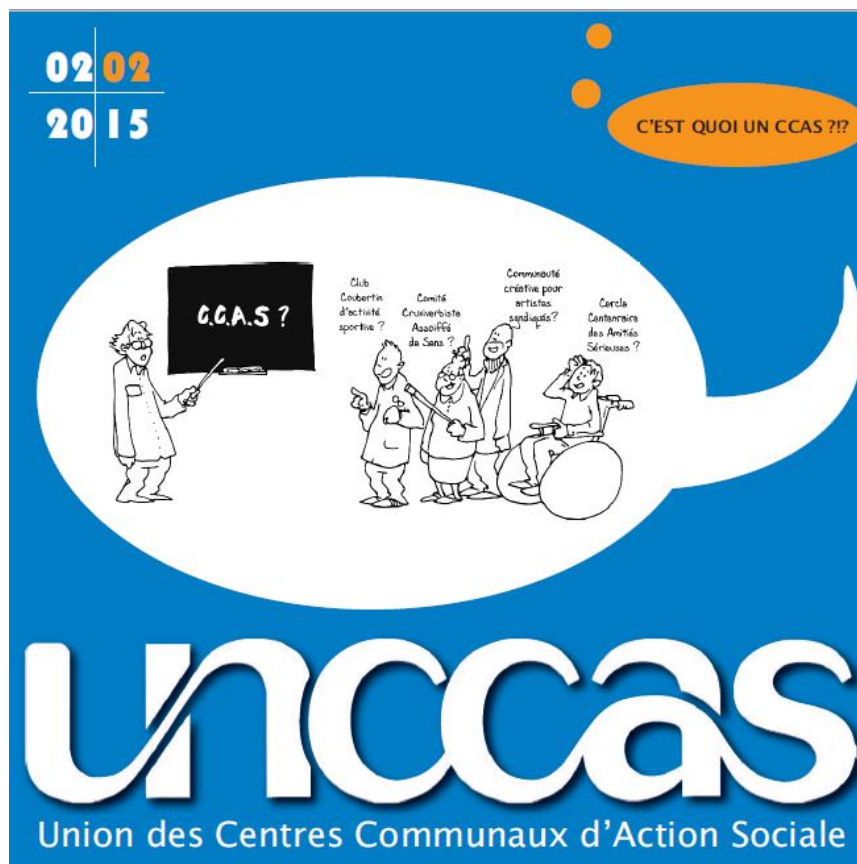
- Il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale légale (RSA - Allocation personnes âgées – Logement)
- Il intervient dans la lutte contre l'exclusion sous formes d'aides facultatives (secours financiers -aides alimentaires
- Il gère des services (logement d'urgence)

- Il met en place des activités d'animation en faveur des enfants et des personnes âgées
- Il travaille en étroite collaboration avec les associations à caractère social

**Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 - Tél :
05 53 98 41 27
ccas@ville-bon-encontre.fr**



[Télécharger la Plaquette](#)



[Télécharger la plaquette](#)



PORTAGE DE REPAS À DOMICILE À BON-ENCONTRE



7 JOURS / 7
Des repas équilibrés

7,74€
le repas

*Participation du CCAS - 2€ par repas
Sous conditions de ressources

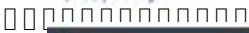
Ce service s'adresse :

- aux séniors,
- aux personnes handicapées titulaires de la carte d'invalidité,
- aux personnes physiquement empêchées temporairement (maladie, accident ...). Dans ce cas, le portage est limité à 2 mois maximum.

S'INSCRIRE AUPRÈS DU CCAS 05 53 98 41 27

BON APPÉTIT !

DPNS Ne pas jeter sur la voie publique





Numéros utiles

Aide à Domicile : 05 53 98 24 77

La Bonne Rencontre (Ainés Ruraux) : 05 53 96 45 86

Crèche associative Histoire d'Enfants : 05 53 98 09 82

Multi Accueil "Mini Momes" : 05 53 68 27 06

Relais Assistantes Maternelles : 05 53 47 67 70

AFDAS : 05 53 66 38 38

Conseil d'Administration : Laurence LAMY (Présidente) - Jacqueline ANNETTE-OGIER
(Vice-Présidente)

Membres élus : Jacqueline ANNETTE-OGIER, Isabelle FERRAND, Anne PAILHORIES,
Martine DERHOURHI

Membres Cooptés : Nicole RAMON, Maria MAHAIE, Sylvie LAGOUARDE, Maryse DOMINGO

